



Déclaration du SE-Unsa à la CAPD du 19 mars 2015

Madame la Directrice académique,
Mesdames et Messieurs,

Voilà plus d'une semaine que les résultats du mouvement interdépartemental sont tombés. Plus d'une semaine que l'espoir de 94 de nos collègues s'est éteint avec, parmi eux 34 en situation de rapprochement de conjoint. La mobilité géographique des agents de l'Education Nationale reste un vœu pieux et nous vous renouvelons notre demande d'accorder tous les exerts et ineats qui vous parviendront pour la phase complémentaire qui s'est ouverte. Pourrions-nous peut-être déjà, localement, regarder si des échanges terme à terme seraient envisageables à l'issue de ces opérations...

Notre Ministre déclarait il y a peu de temps qu'il (je cite) « restait beaucoup de choses à perfectionner au sujet de la gestion des personnels ».

Si nous sommes satisfaits d'entendre que notre autorité de tutelle est consciente de la problématique de la gestion des ressources humaines au sein de son ministère, nous aimerions que des solutions soient rapidement trouvées et réellement mises en œuvre pour qu'enfin les enseignants puissent sereinement concilier vie professionnelle et vie personnelle. Ces améliorations sont attendues pour le mouvement mais aussi pour les temps partiels ou les cumuls d'activités.

La nouvelle note de service sur la hors-classe vient de paraître. Elle accorde une bonification pour les collègues exerçant en éducation prioritaire, aux CPC ainsi qu'aux directeurs. Ces 2 dernières catégories de personnel échappent à des conditions d'exercice pour accéder à cette majoration. Nous souhaiterions être réunis dans un groupe de travail pour y réfléchir et, pourquoi pas y ajouter les « chargés d'école ». En effet, sur ce point, et nous le verrons sans doute dans les discussions sur la liste d'aptitude à la direction, la « différence » entre le directeur en poste, le chargé d'école et le faisant-fonction, si elle est claire dans l'esprit de l'administration ne l'est pas aussi dans les responsabilités effectives qu'exercent les collègues.

Concernant les départs en stage CAPASH, le SE-Unsa se satisfait de la possibilité à nouveau ouverte aux collègues pour se former en E et G. Néanmoins, nous déplorons le faible nombre d'inscriptions en D et F. Par ailleurs, le recours aux zones géographiques n'est pas sans poser problème et les renoncements consécutifs aux supports de stage seront à nouveau constatés.

Concernant les postes adaptés, nous déplorons une nouvelle fois le faible nombre de supports disponibles au regard du nombre de dossiers présentés. Par ailleurs, nous demandons à l'administration d'accompagner avec beaucoup d'attention et de bienveillance les sorties prévues des dispositifs.

Merci de votre attention.